

La gazette de

# Lournand

Bulletin municipal – mai 2024



## Édito

### DANS CE NUMÉRO

*Élections* **p. 2**

*Vie de la commune* **p. 4**

*Vie associative* **p. 10**

*Portraits d'habitants* **p. 12**

La Mairie

03 85 59 01 09

mairie@lournand.fr

Ouverture mardi & vendredi  
de 14h à 17h45

Chers administrés,

Comme chacune et chacun le sait, j'ai été élue première femme maire de Lournand, le 24 mars dernier. Que le temps passe vite !

Des projets plein l'esprit, j'ai souhaité repartir à la tête d'une « nouvelle équipe » à mes côtés, avec la même intention, « prendre soin de notre commune ». Nous n'allons pas faire de miracles, car nous ne sommes pas magiciens, mais nous allons essayer d'établir le plus de projets possible en fonction des financements dont nous disposerons.

Individuellement, nous avons pris notre place et nos marques au sein de l'équipe, et c'est tous ensemble (équipe municipale et vous, administrés) que nous allons avancer main dans la main pour atteindre notre objectif.

Pour avoir un seul impératif : se lever le matin, plus tôt pour certains, contempler le lever du jour entourés de champs et de bois que nous offre notre paysage, et admirer la douceur qui s'installe petit à petit et le jardin qui reprend ses couleurs.

Et se dire : « on est bien, à Lournand ».

La maire, Marjorie DUMONTOY  
mdumontoy@lournand.fr

## Élections



# Élection municipale partielle

**Le 17 mars dernier se sont tenues à Lournand des élections municipales partielles complémentaires, dont le but était de désigner deux nouveaux membres du conseil municipal.**

En effet, suite à la démission de Jean-Pierre MAURICE, il était nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau Maire.

Cependant, une telle élection ne peut avoir lieu qu'en présence d'un conseil municipal complet - ce qui n'était pas le cas, étant donné qu'avant M. Maurice, Mme Gisèle PEY REGAD PELLAGRU avait également démissionné.

L'élection municipale partielle visant à renouveler les deux sièges à pourvoir du conseil s'est donc tenue le 17 mars dernier, et elle a désigné Jean-Pierre GUILLEMIN et Juliette GRO-LÉE. M. Guillemain recueillant 96 voix, et Mme. Grolée 76 voix, les deux candidats ont recueilli chacun une majorité des suffrages exprimés, et ont par conséquent tous deux été élus dès le premier tour.

Le conseil municipal s'est ensuite réuni dès le dimanche 24 mars, et a procédé à l'élection du nouveau Maire. C'est Marjorie DUMONTOY qui a remporté le

suffrage, à l'unanimité des votes du conseil. Celui-ci a ensuite été élu, également à l'unanimité, M. Camille TRAMARD au poste de premier adjoint, M. Jacques DUPLESSIS au poste de second adjoint, et M. Julien PAILLART au poste de troisième adjoint.

Il est également à noter que, quelques jours après cette élection, M. Michel GILLET, qui occupait précédemment le poste de premier adjoint, a présenté sa démission du conseil municipal, qui a été acceptée par madame le Maire.

# Présentation des nouveaux élus

J'ai 40 ans, j'habite à Lournand, dans le hameau de Collonges, depuis quatre ans. Je suis mariée et j'ai deux enfants de 8 et 12 ans. Je travaille à la communauté de communes du Clunisois en tant que chargée de mission mobilité.

Je suis représentante des parents d'élèves au conseil d'école du RPI Lournand Massilly. Je trouve que le cadre de l'école et les conditions d'enseignement, aussi bien à Lournand, qu'à Massilly, sont vraiment de qualité et favorisent l'épanouissement de nos enfants. L'année dernière, grâce à la mobilisation des parents et des communes, nous avons réussi à éviter la fermeture d'une classe. Je souhaite que la configuration

actuelle de l'école avec ses quatre classes puisse être pérennisée.

Je suis également engagée au sein de l'association Balad'Ca-fé, qui existe depuis fin 2021 et qui « ouvre » son café, le dernier week-end de chaque mois, le vendredi soir et le dimanche matin. J'apprécie beaucoup ces moments de convivialité qu'offre le Balad'café et qui permettent, autour d'un jeu, d'un concert ou autre, de rencontrer les habitants de Lournand des plus jeunes au moins jeunes !



*Juliette GROLÉE*

## *Jean-Pierre GUILLEMIN*



J'habite à La Chaume depuis toujours, je suis né à Cluny le 12 octobre 1958. J'ai été agriculteur ici toute ma vie, et j'ai aussi été pendant 36 ans membre des pompiers de Lournand.

Je me souviens encore de quand l'eau courante a été installée dans la commune. J'étais tout gamin, c'était en 1964 ou quelque chose comme ça. Je me souviens aussi de l'arrivée du téléphone dans les années 70: pendant un moment, il y avait juste un « téléphone public » par hameau, chez quelqu'un. Si on voulait téléphoner, on devait se rendre chez cette personne !

Au niveau agriculture, j'ai aussi été le témoin de pas mal de chan-

gement. Moi j'étais habitué aux anciennes méthodes : jusqu'en 1975, j'ai utilisé une machine batteuse sur cale pour battre le grain à côté de ma grange. J'ai aussi labouré la vigne avec des chevaux... c'est amusant de voir que l'utilisation des chevaux revient aujourd'hui, par exemple pour débarder dans des terrains peu accessibles.

Quelque chose qui revient beaucoup dans mes souvenirs, c'est l'entraide. Du coup, j'ai toujours été préoccupé par l'intérêt de la commune et de ses habitants. J'ai déjà fait deux mandats de conseiller : le premier avec monsieur Roger Delorme, et le second avec Jean-Pierre Maurice.

# Nouveaux délégués, nouvelles commissions

Le conseil municipal a également revu son organisation, la composition des commissions communales, et désigné de nouveaux délégués aux établissements de coopération intercommunale.

## DÉLÉGUÉS AUX ÉTABLISSEMENTS :

<b>SIVOS Primaire</b>	Titulaires : J. PAILLART et M. DUMONTOY Suppléant : F. MAURIN
<b>Syndicat bords de Grosne</b>	Tit. : H. ABITBOL Sup. : J. DUPLESSIS
<b>SYDESL</b>	Tit. : C. TRAMARD et M. DUMONTOY Sup. : J. DUPLESSIS
<b>CNAS</b>	Tit. : C. TRAMARD Sup. : L. CHOCAT-PAYET
<b>CLECT</b>	Tit. : F. MAURIN Sup. : C. LEGER
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</b>	Tit. : M. DUMONTOY Sup. : C. TRAMARD

<b>RGPD</b>	Tit. : F. MAURIN
<b>DICOD</b>	Tit. : C. TRAMARD Sup. : F. MAURIN
<b>SYDRO</b>	Tit. : M. DUMONTOY et J. PAILLART Sup. : C. LEGER
<b>SIRTOM</b>	Tit. : M. DUMONTOY et J. DUPLESSIS Sup. : J-P. GUILLEMIN
<b>SIE HAUTE GROSNE</b>	Tit. : J. PAILLART Sup. : C. LEGER
<b>SERVICE ASSAINISSE<sup>T</sup></b>	Tit. : J. PAILLART Sup. : M. DUMONTOY

## COMMISSIONS COMMUNALES :

<b>BIEN VIVRE ENSEMBLE</b>	M. DUMONTOY, C. TRAMARD, J. PAILLART, F. MAURIN, J-P. GUILLEMIN, J. GROLÉE
<b>FINANCES</b>	M. DUMONTOY, C. TRAMARD, J. PAILLART, F. MAURIN, C. LEGER, J. GROLÉE
<b>BÂTIMENTS COMMUNAUX</b>	M. DUMONTOY, C. TRAMARD, J. DUPLESSIS, J-P. GUILLEMIN
<b>URBANISME</b>	M. DUMONTOY, J. PAILLART, J-P. GUILLEMIN, J. GROLÉE
<b>PARTENARIAT MASSILLY</b>	M. DUMONTOY, J. DUPLESSIS, F. MAURIN

<b>RÉSEAUX EAU ÉLECTRICITÉ</b>	M. DUMONTOY, C. TRAMARD, J. DUPLESSIS, J. PAILLART, C. LEGER
<b>VOIRIE ENVIRONNE<sup>T</sup></b>	M. DUMONTOY, J. DUPLESSIS, J-P. GUILLEMIN, H. ABITBOL
<b>COMMUNICATION INFORMATION</b>	C. TRAMARD, F. MAURIN, C. LEGER, L. CHOCAT-PAYET, J-P. GUILLEMIN, J. GROLÉE
<b>GESTION DES FORÊTS</b>	M. DUMONTOY, J. DUPLESSIS, J-P. GUILLEMIN
<b>LOCATION SALLE COMMUNALE</b>	J. DUPLESSIS, H. ABITBOL

Les référents hameaux sont J-P. Guillemain (La Chaume), F. MAURIN (Chevagny), J. GROLÉE (Collonges) et L. CHOCAT-PAYET (Les Pendaines).

# Transfert de la compétence assainissement à la ComCom

La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRE) de 2015 impose aux communes de transférer leurs compétences en assainissement et en eau potable aux intercommunalités au plus tard le 1 janvier 2026. Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, pour échelonner les transferts de compétences, a voté en 2022 l'anticipation du transfert de la compétence assainissement au 1 janvier 2024.



Ainsi au 01 janvier 2024, le service d'assainissement intercommunal, composé de 6 personnes et basé dans la zone de la Courbe à Salornay-sur-Guye, a en charge l'exploitation des ouvrages d'assainissement collectifs (réseaux de collecte et ouvrages de traitement) et non collectifs (fosses septiques de particuliers) de la commune de Lournand.

Ce service se chargera de l'entretien, de la réparation et du renouvellement des équipements et ouvrages d'assainissement collectif (stations de traitement, réseaux, station de pompage) et s'assurera de la conformité et du bon fonctionnement des installations d'assainissement non-collectif. De même, il traitera les démarches administratives telles que demande de branchement ou projet d'urbanisme.

En revanche, la commune conserve jusqu'au 01 janvier 2026 la compétence en eau potable, actuellement déléguée à la société Suez.

En revanche, la commune conserve jusqu'au 01 janvier 2026 la compétence en eau potable, actuellement déléguée à la société Suez.

## Petits rappels civiques

### Agenda

Merci de bien vouloir noter les dates importantes à venir sur la commune :

- Élections européennes :  
**le 9 juin**
- Passage du Tour de France :  
**le 4 juillet**

Suite à plusieurs incidents, nous vous rappelons les règles de vivre-ensemble suivantes :

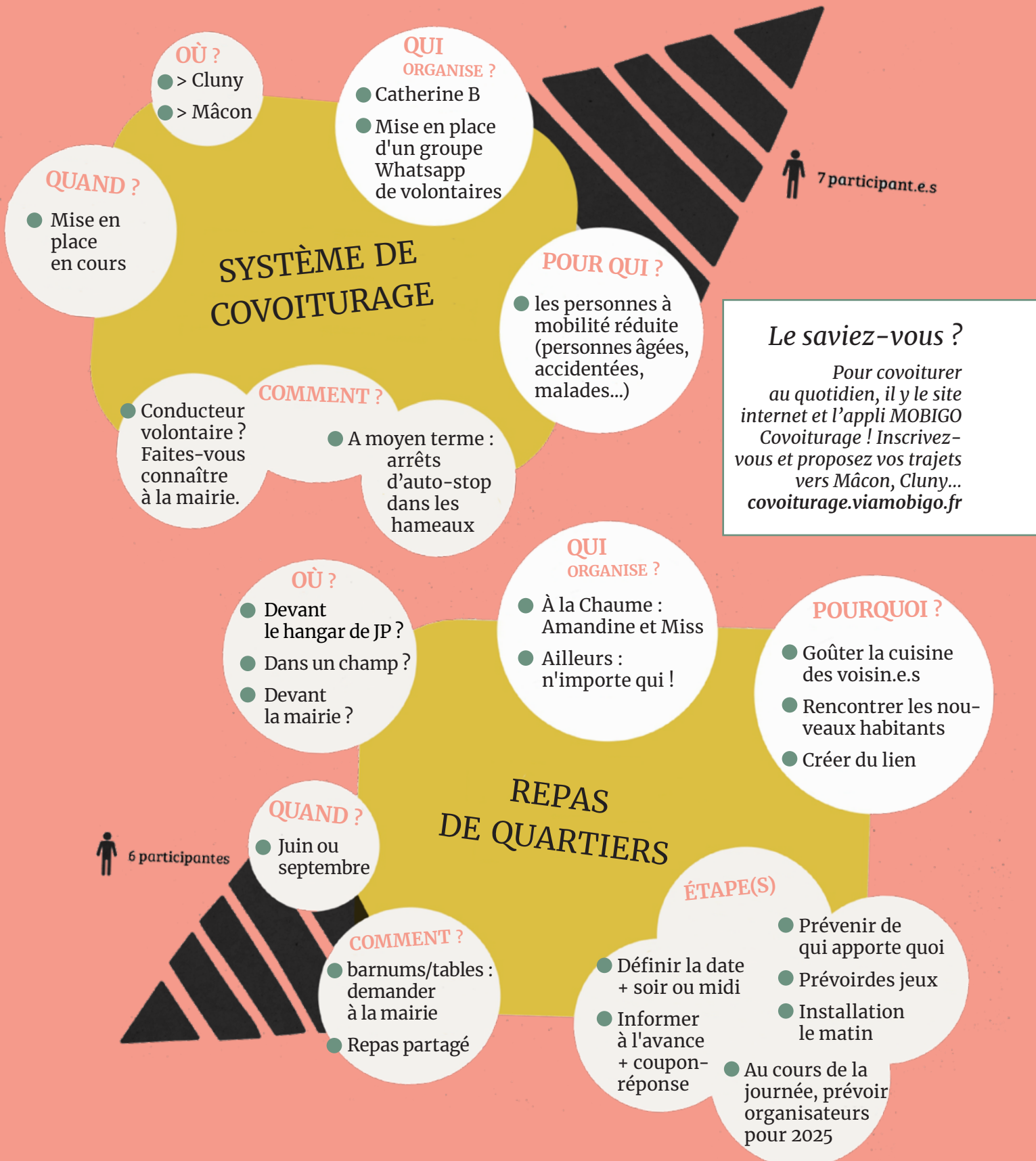
- Les emplacements poubelles ne sont pas des dépotoirs : ils sont uniquement dédiés à la **collecte des ordures ménagères**.
- Évitez les stationnements gênants sur la départementale (Pont de Cotte) et les axes communaux. Suite à des plaintes de riverains, le Maire est en droit de **contacter la gendarmerie** pour

constater les infractions.

- Attention aux nuisances sonores. Les travaux et autres activités bruyantes sont tolérés **les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**. En dehors de ces horaires (et même pendant ceux-ci pour les bruits à caractère injurieux), l'article R623-2 du CPP prévoit une contravention à hauteur de 68 €.

# Concertation citoyenne

À la suite de la réunion collective organisée par l'association La Chahutte et ayant pour but de conclure nos discussions autour de la sécurité, de la mobilité et du bien vivre ensemble à Lournand, plusieurs propositions d'initiatives citoyennes ont émergé. En voici un résumé.



## CARREFOUR PONT DE COTTE

6 participant.e.s

### OÙ ?

- Carrefour du Pont de Cotte, intersections depuis Chevagny et le Bourg

### QUI ORGANISE ?

- Guillaume L.  
Céline N.

### POURQUOI ?

- Alerter sur la dangerosité de ce carrefour
- Interpeller le département sur le problème

### QUAND ?

- Pétition envoyée au département en janvier 2024
- Intervention de la presse ?

### COMMENT ?

- Pétition citoyenne
  - Appel au JSL
- Intégrer le restaurant du Pont de Cotte
- Pancartes/ banderolles
- Retrouver le propriétaire du parking

### QUI ORGANISE ?

- Anne & Jocelyne
- Toute personne avec un chantier spécifique ou des chantiers communs

### OÙ ?

- Dans chaque hameau

### ÉTAPE(S)

- 1<sup>ère</sup> étape : désherbage commun (voir page suivante)

5 participant.e.s

## TAILLE ET FLEURISSEMENT

### QUAND ?

- En fonction des saisons

### COMMENT ?

- Possibilité de solliciter la mairie pour acheter des bacs, des semis, etc...
- Prêt de matériel entre habitants

### Et maintenant ?

Si vous avez pris part aux discussions et avez pris des engagements d'action, n'hésitez pas à reprendre contact avec les autres personnes impliquées. Si vous n'y étiez pas mais qu'un ou plusieurs de ces sujets vous intéressent, vous pouvez venir vous signaler en mairie ou nous envoyer un mail ([mairie@lournand.fr](mailto:mairie@lournand.fr)), nous vous mettrons en contact !

# Suites de la concertation

## Vie de la commune

En 2023, le conseil municipal a lancé une grande consultation citoyenne sur le thème de la mobilité, de la sécurité et du vivre ensemble. A travers un temps collectif puis quatre ateliers, nous avons pu discuter de vos priorités pour Lournand, et définir des chantiers prioritaires, qui sont aujourd'hui en cours.

La consultation a pu mettre en lumière les préoccupations suivantes.

**Se déplacer vers l'extérieur :** une initiative citoyenne (groupe WhatsApp) est en cours de mise en place.

**Être ensemble :** le premier chantier d'entretien collectif a eu lieu le 4 mai dernier (voir ci-contre) - d'autres suivront. Des propositions d'aménagement floral et de repas de quartier sont portés par des habitant.e.s.

**Sécurité routière :** une seconde phase de mise en place de panneaux de signalisation, complémentaires de ceux déjà installés, est en cours. Sur les routes de la commune, de l'enrobé à froid a été appliqué pour reboucher les trous du bitume. Il est également prévu d'avoir recours aux services d'un prestataire pour l'entretien des accotements routiers sur tout le territoire de la

commune. Nous avons en outre procédé à la plantation de végétaux qui participeront à la signalisation de l'entrée du Bourg et à la réduction de la vitesse des automobilistes. Une réunion a été organisée avec le Département sur le sujet du carrefour du Pont de Cotte, et des difficultés rencontrées pour s'insérer sur la route départementale. Le dossier étant complexe, une nouvelle réunion est prévue, qui rassemblera Département, Région, représentants de la Communauté de communes, du restaurant du Pont de Cotte et du conseil municipal.

**Aménagements du village :** c'est sans doute le point le plus important à avoir émergé de la

consultation, car il recoupe tous les autres et nécessite une vision à court, moyen et long terme. Le conseil municipal a donc mandaté la coopérative d'architecture et de paysage Ejo, basée à Mont-Saint-Vincent, qui a réalisé une étude de faisabilité portant sur le Bourg comme sur les hameaux. Cette toute première étape nous donne une base de travail et des suggestions d'actions à mettre en oeuvre : effets de seuil, zones partagées, éléments traversants, plantations, signalétique au sol... Elle fournit aussi un premier chiffrage estimatif qui nous permet de nous plonger dans le délicat dossier des financements. Des réunions dans ce sens sont prévues pour les semaines qui viennent.



Rendez-vous sur le site pour vous inscrire à notre lettre de diffusion et être alertés par email des dernières nouvelles :

[www.lournand.fr](http://www.lournand.fr)

Crédits photos : Lionel Chocat, Julien Paillart, Florent Maurin, Marjorie Dumontoy, EJO, Balad' Café, Castrum Lordo, Lournand Nature, Vivien Bonnetain.

Directrice de la publication : Marjorie Dumontoy

Rédaction et maquette : commission communication.

Merci à tous les contributeurs de ce bulletin. Impression sur papier recyclé - B71 Print - Mai 2024



# Et hop ! Coup de propre !

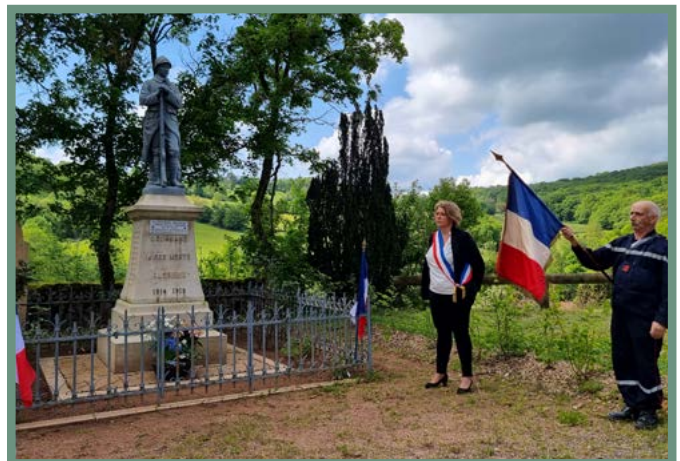
## *Retour en photos sur l'après-midi citoyenne*

*Le 4 mai dernier, citoyennes et citoyens s'étaient donné rendez-vous pour désherber le cimetière communal et les lavoirs. La mairie adresse un grand remerciement à tous les participants. Un moment convivial et efficace, avec l'aide des grands comme des petits... à renouveler bientôt !*



## Commémoration du 8 mai 1945

*Le 8 mai dernier, membres du conseil municipal et Lournandiaux se sont retrouvés pour rendre hommage aux soldats français tombés au combat et célébrer l'anniversaire de la fin de la seconde Guerre Mondiale. L'occasion, ensuite, de partager un verre de l'amitié.*



Ancolie

## Vie associative

**Vive la biodiversité des bords de route dans toute la commune !** Accueillons les vivaces naturelles de notre région : myosotis, ancolies, bourrache, violettes, primevères, mauves, pimprenelles, achillées, sauge, coquelicot, boutons d'or et encore bien d'autres...

Elles ont tout pour plaire, repoussent à chaque printemps, et ne demandent ni soin ni arrosage... Quel bonheur !

Ainsi vivront mieux les insectes qui nourrissent les oiseaux de nos campagnes et fécondent nos futurs fruits et légumes !

## Quelques pensées de la part de Lournand Nature

## Activités de Lournand Nature

## Déjà effectuées

**Dimanche 19 novembre 2023**

Exposé sur des oiseaux du Clunisois par Noël SANSON, dans la salle de la mairie, avec des photos de l'Association Ornithologique et Mammologique de Saône-et-Loire.

**Dimanches 17 mars et 5 mai 2024**

Sorties ornithologiques : voir des oiseaux aux jumelles dans les meilleures conditions possibles.

## À venir

**Entre le 22 et Le 26 mai 2024**

Rencontre avec l'Oasis Nature de Michèle au bourg de Lournand, pendant la Fête de la Nature. Ouverte aux écoliers de Lournand et au public.

Michèle Forestier : 3mli1404@gmail.com

**Du 14 juin au soir au 16 juin 2024 midi**

Exposition de photos « Faune, flore et paysages de Lournand ». Partager les images que nous faisons de la nature de notre village pour une expo collective en mairie. (Photos à envoyer à Anne Aston : apoichot@hotmail.fr au plus tard le 1 juin)

**Été 2024 (date à préciser suivant météo)**

Nettoyage des berges de la Grosne sur la partie de la commune de Lournand.

**TOUTES CES ACTIVITES SONT GRATUITES**  
Une participation et/ou une adhésion (10€) seront bienvenues.

Coquelicot

Achillée

Sauge

Myosotis

Bouton d'or

Bourrache

Violette

Primevère



## Le Castrum Lordo nouveau est arrivé !

**L'asso Castrum Lordo nous informe que la cuvée 2023 de son vin est arrivée - et de leur propre aveu, il est bien bon !**

Pour davantage d'infos et de photos, visitez le site Internet [chateaudelourdon.fr](http://chateaudelourdon.fr)

Rappel : les visites guidées sont possibles les jeudis matin pendant les mois de juillet et août (sur réservation auprès de l'office de tourisme de Cluny), ainsi que pendant les journées du patrimoine.

## Balad'Café en route pour les hameaux

**Quand revient le printemps, c'est le début de la saison itinérante pour Balad'Café.** Après une installation normalement prévue à Sous-Lourdon les 26 et 28 avril mais rapatriée dans la salle communale pour cause de météo capricieuse, les caravanes se poseront à Collonges fin mai et à La Chaume fin juin.

Après plus de 2 années de fonctionnement, certains habitants sont maintenant des habitués, d'autres viennent de temps en temps. Si vous n'êtes pas encore venus, n'hésitez plus ! Prenez le temps de venir boire un café ou un verre, de vous poser pour discuter, flemmarder, jouer, faire de nouvelles connaissances, glaner des infos, faire part à l'équipe de vos envies... En plus des moments conviviaux autour du bar, des animations festives, ludiques,

créatives, musicales... seront au programme (concerts, kermesse, barbecue...). Et le dimanche midi, si ça vous dit, installez-vous en bonne compagnie pour le pique-nique partagé.

C'est simple, chaque dernier week-end du mois, mêmes horaires: **le vendredi à partir de 18h et le dimanche de 10h30 à 13h.**

L'équipe fera une pause en juillet. Les ouvertures sont annoncées sur le site de la commune et sur les panneaux. Alors ouvrez l'oeil, prenez connaissance du programme, parlez-en avec vos voisins et amis. Et ce qui est bien, c'est que ce ne sera jamais loin. Vous pouvez venir à pied ou à vélo ! L'équipe du Balad'Café aura grand plaisir à vous retrouver ou à vous accueillir pour la première fois.



*Le CA de Balad'Café est composé de 8 personnes + un groupe d'adhérents actifs. Au Balad' Café, vous pouvez être sympathisant (cotisation de 2€) ou actif (3€). L'adhésion est obligatoire dès 16 ans et valable toute l'année civile.*

### ***Fêtons la musique le 14 juin !***

Cette année, c'est la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) de Lournand qui organise la fête de la musique. Et il y a du changement : les réjouissances auront cette fois-ci lieu **au restaurant Le Pont de Cotte**, qui sera privatisé pour l'occasion et proposera de la petite restauration (tapas, fromage, frites...). Rendez-vous **à partir de 19 heures** pour une scène ouverte suivie d'un concert. Apportez vos instruments !

*La vie d'une commune, c'est aussi les nouvelles entreprises qui s'y créent. Dans ce numéro, nous avons rencontré Vivien Bonnetain, habitant de Collonges, pour qu'il nous présente Côté cour, société qui propose aux particuliers de les aider à entretenir leurs espaces verts.*

**Quand le projet Côté cour est-il né ?**

Vivien Bonnetain : Ça fait un certain temps que je réfléchissais à me mettre à mon compte - deux ans, environ. L'entreprise a été créée le 23 novembre dernier.

**Et avant ça, vous aviez une expérience dans une autre structure ?**

Oui, j'ai travaillé plusieurs années en tant que paysagiste sur Cluny, chez Mickaël Robin. Mais pour moi, c'est une grande première de créer ma propre entreprise !

**Comment le vivez vous ?**

Avec un peu de stress au début, parce qu'il faut trouver du boulot, se faire une clientèle... Mais j'ai pris le temps de distribuer des cartes de visite dans plusieurs villages alentour, et ça commence à porter ses fruits : j'ai des coups de fils, je fais des devis, je suis déjà occupé pour

quelques semaines... Ça ne va pas encore loin mais c'est un début !

**A terme, votre but est de rester seul ou d'embaucher ?**

Plus tard, si ça venait à marcher, pourquoi pas prendre un ou plusieurs apprentis, que je pourrais former... Mais je n'ai pas envie d'avoir des employés dans le sens classique du terme. J'ai été employé, et je me suis rendu compte que je n'aimais pas le rapport patron/employé. Je préfère plutôt travailler avec des collègues, plus sur une base d'égal à égal avec les autres.

**Quelles sont les prestations que vous proposez ?**

Tout ce qui relève de l'entretien : tonte de pelouse, taille de haies, des arbres fruitiers, petit élagage, entretien des massifs, plantations. Je peux aussi éventuellement proposer de la petite création. Par rapport à d'autres structures plus grosses je pense pouvoir proposer des prestations



plus spécifiques, et être plus proche des clients. J'aime écouter leurs envies et je souhaite être flexible - dans la mesure du possible !

**Et quelle est votre zone d'intervention ?**

Elle est large, de Mâcon, jusqu'à Saint-Gengoux. Mais mon but est de rester local. C'est plus raisonnable économiquement... mais aussi écologiquement !

**Pour conclure, qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?**

Le fait d'être à l'extérieur, le fait de travailler de nos mains, et le contact avec les gens !

## Infos utiles

- \* Contact : 06 49 89 09 67
- \* Activité donnant lieu à déductions d'impôts
- \* Interventions du lundi au vendredi, urgences possibles